

Ses cousines, ses neveux et nièces;
Ses belles-sœurs;
et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Arthur MAGNIN

qui s'est endormi dans la paix de son Sauveur et Seigneur Jésus, le
2 janvier 2012, dans sa 97^e année.

Un grand merci à tout le personnel de l'EMS La Châtelaine, à Moudon,
pour sa gentillesse et son dévouement.

Lecture de la parole de Dieu au temple de Curtilles,
le jeudi 5 janvier, à 14 heures.

Honneurs à l'issue du service.

L'ensevelissement suivra au cimetière de Lucens.

Domicile mortuaire: chapelle funéraire de Lucens.

Domicile de la famille: Bernard Gilliéron, ch. des Ormeaux 26,
1066 **Epalinges**.

En lieu et place de fleurs, pensez à la Distribution de Bibles et traités
chrétiens, à Vevey, CCP 18-3129-5.

*Le Dieu est pour nous qui sera contre nous. Celui même qui n'a pas
épargné son propre Fils mais qui la livré pour nous, comment ne
nous ferait-il pas don aussi librement de toutes choses avec Lui.
Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le
Christ Jésus notre Sauveur.*

Rom. 8

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.